

GUTENBERG

La Fibre 2018

MACRON: 8 MOIS DÉJÀ!!

ENCORE QUATRE ANS



LOI TRAVAIL

HAUSSE CSG

BAISSE APL

RÉFORME ISF

A SUIVRE

RUST

« NOTRE ARME
C'EST NOTRE
NOMBRE ET
NOTRE CAPACITÉ
À PORTER PARTOUT
NOS PROPOSITIONS »

Silpac cgt
Section Retraités

19, place Saint-Sernin
31070 TOULOUSE Cédex 7
Tél. 05 62 30 37 80
www.silpac31-lesamis.com

SOMMAIRE



Edito	PAGE 3	Allemagne: Les retraités dans la précarité	PAGE 27
Rapport moral 2017	PAGE 4	Transports Toulousains: Quand tarification solidaire rime avec rentabilité financière	PAGE 29
Rapport financier 2017	PAGE 6	PARKING PAYANT à PURPAN: La honte!	PAGE 30
Rétrospective des actions syndicales 2017	PAGE 7	LES FOSSOYEURS DE LA SECU Les affaires très lucratives de l'industrie pharmaceutique	PAGE 30
LE 28 SEPTEMBRE: 80 000 retraités dans la rue!	PAGE 10	Sortie Annuelle: section des retraités et de l'association les Amis de l'Imprimerie et de Job	PAGE 32
Le congrès du SILPAC CGT 31	PAGE 11	Sorties: Amicale des Retraités des Arts Graphiques (ARAG)	PAGE 33
Un gouvernement de riches... au service des riches! La preuve par le budget 2018	PAGE 15	Nous les Retraités, c'est aussi en territoire que l'on peut et doit agir!	PAGE 35
Paradise Papers & Co: donnons les moyens d'arrêter le massacre	PAGE 16		
GEL DES PENSIONS HAUSSE DE LA CSG: Ça suffit!	PAGE 17		
Taxe d'habitation, CSG, retraite le calcul hasardeux du gouvernement qui sent l'enfumage.	PAGE 19		
Vers une baisse générale des pensions?	PAGE 20		
<i>Dossier:</i> Pour un droit à compensation de la perte d'autonomie à tout âge	PAGE 21		
Négociation de fusion AGIRC-ARRCO	PAGE 24		
Analyse sur les retraites un régime unique complémentaire	PAGE 25		

Bulletin réalisé par la section retraité du silpac-cgt 31, animé par J. Filouse et J.-P. Combebiac, financé par la cotisation syndicale, avec les moyens d'impression numérique du Comité Régional CGT Occitanie et l'appui technique et graphique de personnel syndiqué.

Mise en page et impression:
Comité Régional CGT Occitanie
Nombre de tirage: 65 exemplaires

CONNECTEZ-VOUS
SUR VOTRE SITE INTERNET:
<http://www.silpac31-lesamis.com>

POUR TOUTE L'ACTUALITÉ SOCIALE
PROFESSIONNELLE ET GÉNÉRALE
ALLEZ SUR LE SITE:
<http://www.filpac-cgt.fr/>

RECEVEZ LA LETTRE HEBDOMADAIRE
DE LA FILPAC-CGT
EN NOUS FAISANT PARVENIR VOTRE MAIL
AU:
silpac31retraites@orange.fr

Le Comité Confédéral de la CGT, réuni à Montreuil, le 15 novembre 2017, réaffirme l'engagement des organisations de la CGT à combattre les reculs sociaux que tentent d'imposer le gouvernement et le patronat autour de réformes multiples et notamment les ordonnances Macron/Gattaz.

La CGT ne tourne pas la page de la lutte, et pose en grand le besoin de construire et imposer de nouveaux droits et garanties pour tous, socle d'une autre société. Les propositions de la CGT autour du plein emploi, de la sécurité sociale professionnelle, d'un code du travail protecteur du XXI^e siècle, d'une revalorisation des salaires, retraites et pensions, la réduction du temps de travail pour travailler moins, mieux et tous sont de nature à participer à cette construction.

La CGT, avec ses organisations, s'engage à poursuivre et élargir son déploiement auprès de toutes et tous les travailleurs pour faire connaître et partager ses propositions en vue de renforcer et d'ancrer, partout, la mobilisation par des contenus revendicatifs au plus près de leurs attentes et besoins.

Le CCN rappelle que notre arme c'est notre nombre et notre capacité à porter partout nos propositions. Le monde du travail est une force conquérante dès lors qu'il se solidarise ! Les diverses initiatives revendicatives, les luttes quotidiennes dans les branches, entreprises et services, comme celles des retraités, privés d'emploi et des jeunes s'épaulent et se nourrissent.

Elles participent de la construction d'un mouvement social d'ampleur que la CGT recherche et travaille à construire.

La CGT, consciente des enjeux, appelle toutes et tous les travailleurs à s'engager dans l'action, à adhérer et faire vivre le syndicalisme de lutte et de propositions, base d'une alternative aux projets antisociaux portés main dans la main par le Gouvernement et le Patronat.

Les luttes, sous toutes leurs formes, sont constitutives du rapport de force, la mobilisation de demain, comme les rendez-vous professionnels, permettront les convergences nécessaires à l'organisation de la prochaine mobilisation nationale interprofessionnelle sur tout le territoire.

Au nom de la section syndicale SILPAC-CGT 31,
Bonne Année 2018, à toutes et tous !

RAPPORT MORAL

2017

L'année 2017 a été fertile pour notre pays puisque des échéances présidentielles et législatives sont venues en modifier les structures politiques. Mais, après maints suspenses, l'échiquier électoral a suscité de nombreux rebondissements et surprises de taille inattendues. Quant au résultat final, s'il a apporté espoirs ou déconvenues chez nos concitoyens, avec l'élection par défaut d'un Président de la République élu – *après une importante abstention* – par 34 % des électeurs inscrits et un scrutin législatif confirmant le résultat des élections présidentielles qui ne peuvent soulever aucune contestation, mais obtenues néanmoins après des querelles intestines, des mésalliances et des

dissensions dans les partis politiques.

Par contre, aucune surprise chez beaucoup d'entre nous, qui avons fait part de nos réserves et nos doutes quant à la politique de bonnet blanc et bonnet blanc au

regard des diverses mesures annoncées par rapport au précédent gouvernement. Et, du bonnet sont sorties les mauvaises surprises pour les salariés et retraités en particulier, avec des mesures d'austérités draconiennes que nous n'allons pas rappeler ici, le présent bulletin et les nombreuses manifestations que nous avons conduites en ce sens durant l'année écoulée en faisant un large écho.

Suite aux résultats électoraux on peut constater un

bouleversement significatif dans le nouveau Parlement par rapport au précédent et surtout dans la composition d'un gouvernement, où un raz-de-marée de quadragénaires a balayé d'un seul coup d'un seul toute une frange de politiciens chevronnés. Est-ce une bonne chose ? Je pense quant à moi que notre jeune Président a voulu faire table rase avec les anciennes pratiques, ratisant large dans la classe politique et sociale, formant un gouvernement hétérogène d'élus jeunes pour la plupart et à sa botte, afin de poursuivre une politique ultralibérale plus ambitieuse que celle de son prédécesseur.

On voit très bien, avec les mesures annoncées et déjà appliquées pour certaines que, sans faire d'ouvriérisme, ce sont les classes populaires, les déshérités, les blessés de la vie, les personnes âgées dépendantes, les retraités qui sont les premières victimes de ce gouvernement ; pour preuve une maigre revalorisation du SMIC de 1,24 %, après bien des hésitations. Mais c'est un choix fondamentalement différent qui est fait avec la suppression des cotisations maladie et chômage acquittées par les salariés, en échange d'une hausse de 1,7 % de la CSG pour tous les salariés et nombre de retraités. C'est honteux !

Cette jeune classe politique est loin des préoccupations de la majorité de nos concitoyens, de leurs tracasseries quotidiennes et des fins de mois difficiles pour beaucoup d'entre eux, avec des salaires et des retraites bloqués, mais un coût de la vie en constante augmentation, des charges et des impôts revus chaque année à la hausse. De plus en plus nombreux sont les déshérités qui ont recours aux associations caritatives pour survivre. Nous sommes à un tournant de société où le

MACRON: "LA RUE C'EST PAS LA DÉMOCRATIE!!"

C'EST PAS MACRON NON PLUS!!



capital est roi et règne en maître sur les économies mondiales. Nous assistons à une bataille de prédateurs qui veulent faire toujours plus d'argent par la guerre des marchés en écrasant la concurrence, avec ce qui est plus qu'une complicité avec les banques. Ce climat délétère mercantile qui asservit nos sociétés engendre fatalement des conflits guerriers entre nations, exilant des populations qui ne demandent pourtant qu'à vivre et travailler en paix dans leur pays, dans la concorde avec tous les peuples.

En cette année 2018, il est certain que les luttes sociales vont se poursuivre avec autant d'intensité, car il n'est pas question que nous abandonnions le terrain à une classe dirigeante et un MEDEF qui veulent nous imposer une existence au rabais. Avec la combativité qui nous caractérise à la CGT, nous saurons réagir à la hauteur des attaques qui nous seront portées, car nous ne voulons pas être les « Germinal » du XXI^e siècle !

Chères/chers Collègues et Camarades,
bonne année à toutes et tous.

Jacques Filouse.



RAPPORT FINANCIER

2017

Effectifs 2017

Robert BILLAC, Robert BOUYASSE, Pierre BUC,
Gérard CAMPOURCY, Gérard CAMPOUSSI,
André CARLOTTI, Jacques CASTAING,
Gérard CAYRAC, Daniel CHELLE,
Monique CHERBONNIER,
Jean-Pierre COMBEBIAC, Bienvenu CORTES,
Denise COSTAMAGNA, Alain DE BERMONT,
Yvette DELOR, Jacques FILOUSE,
Odette FRAISSE, Roland GALINIER,
Jean-Pierre GERMA, Jean-Pierre GOBERT,
José GONZALEZ, Jules HERETE,
Christiane IRANZO, Pierre JUNYENT,
Jacques LABARBERA, Jacques LACOSTE,
Henri LAURENT, Bernard LEJEUNE,
Georges LELONG, Serge LOMBEZ,
Bernard MARGRAS, Maité MARIN, Serge MARY,
Henri MAURY, Georges MILHES, Paul MOLLA,
Louis MONNA, Renée PALOS,
Jean-Gabriel PAPAIX, Lucien PECH, Alain PELOU,
René PEYRE, Henri PICARD, Guy RECOCHE,
Roland ROUX, Alain SABADIE,
René SENTENAC, François VADILLO,
Robert VERNHES, Jacques VIGNEAU,
Maurice VILA.

Conseil syndical 2017

Secrétaire général de la section : B. MARGRAS.

Secrétaire adjoint : B. LEJEUNE.

Secrétaire à la communication : J. FILOUSE.

Secrétaire politique financière : J.-P. COMBEBIAC.

Secrétaire aide sociale : J. GONZALEZ.

Membres du bureau : M. CHERBONNIER,
D. CHELLE, D. COSTAMAGNA, A. DE BERMONT,
A. SABADIE.

Compte résultat année 2017

COMPTE DE RESULTAT	2017	2016
Produits		
Cotisations	4 906,55	5 098,56
Subventions		
Produits divers		
<i>Produits manifestations (voyage annuel)</i>		
<i>Ventes</i>		
<i>Produits des locations</i>		
Autres produits		
Produits financiers (intérêts livret)	31,76	95,47
Produits exceptionnels		
TOTAL des PRODUITS (A)	4 938,31	5 194,03
Charges		
Achats	506,43	530,42
<i>Carburant</i>		
<i>Fournitures et petits matériels (fournitures papeterie)</i>	506,43	530,42
Autres charges externes	1 101,07	1 210,30
<i>Frais d'impression (cartouches imprimante)</i>	241,07	286,80
<i>Charges locatives</i>		
<i>Maintenance et entretien</i>		
<i>Assurances</i>		
<i>Abonnements et documentation (vie nouvelle)</i>	745,00	808,50
<i>Cotisations diverses (cotis ufr et rmp)</i>	115,00	115,00
<i>Formations</i>		
Autres services extérieurs	1 696,13	1 879,49
<i>Honoraires</i>		
<i>AG, Congrès, Journées d'étude, Manifestations</i>	762,97	851,48
<i>Déplacements, missions et réceptions</i>	81,50	140,00
<i>Relations publiques</i>		
<i>Frais postaux et télécommunications</i>	822,82	691,66
<i>Services bancaires et assimilés</i>	28,84	196,35
Impôts et taxes		
Charges de personnel		
Autres charges	2 331,00	2 506,40
<i>Reversements Cogetise</i>	2 331,00	2 506,40
<i>Autres charges diverses</i>		
Dotations aux amortissements et provisions		
Charges financières		
Charges exceptionnelles (sortie retraites)	156,02	264,00
TOTAL des CHARGES (B)	5 790,65	6 390,61
RESULTAT (A) - (B)	-852,34	-1 196,58

Cotisation syndicale 2018

Papier et Labeur : 97 €*.

Presse : 122 €*.

Réversions et petites catégories : 72 €.*

* La cotisation intègre les journaux et publications CGT,
y compris « Vie Nouvelle » (6 numéros 15,50 €)

Optez pour le prélèvement automatique bimestriel,
semestriel ou annuel (annulable à tout moment).

RÉTROSPECTIVE

des actions syndicales 2017

Encore une année durant laquelle nos sections de retraitées/retraités ont poursuivi leurs luttes revendicatives avec la même opiniâtreté que durant les années précédentes, celles-ci ne s'étant pas interrompues devant le temps électoral et les promesses annoncées par les divers candidats. Bien nous en prit, car la nouvelle majorité en place et son gouvernement hétérogène n'ont pas tardé à afficher les mauvais coups qu'ils ont l'intention d'assener aux salariées/salariés et à ces nantis de retraitées/retraités en priorité. Donc, dans l'unité avec les autres organisations syndicales, si possible, il ne faut rien lâcher et poursuivre notre combat revendicatif, pour gagner !



Jeudi 2 mars

A l'appel des organisations syndicales de retraitées/retraités CGT, CFTC, FSU, Solidaires, UNSA, FCR, 500 seniors se sont rassemblés place du Capitole, pour protester auprès du maire de Toulouse et le SMTC contre la suppression de la gratuité de la carte des transports en commun, en vigueur depuis 1972, pour les personnes âgées.

Mardi 7 mars

La CGT a appelé ses adhérents et tous les salariées/salariés du secteur public à se mobiliser partout en Haute-Garonne, pour refuser les coupes budgétaires drastiques préconisées par le gouvernement, la défense des services publics, de la santé et de la protection sociale. Ils exigent une nette amélioration de leurs conditions de travail et l'augmentation significative des salaires et du point d'indice.

Mardi 21 mars

Journée nationale de mobilisation interprofessionnelle CGT, avec rassemblements, manifestations et grèves, pour la reconquête de l'industrie et des services publics. Les organisations syndicales de

Le verre de l'amitié lors de l'assemblée des syndiqués retraités en 2017



Mercredi 15 février

Manifestation à Strasbourg, avant le vote et la ratification du CETA par le Parlement européen, des collectifs français TTIP et CETA (collectif national Stop TAFTA), afin que le Parlement rejette l'accord de libre-échange avec le Canada sur le CETA, après celui du TAFTA avec les Etats-Unis. La CGT s'est associée à cette démarche et plusieurs délégations de nos sections syndicales CGT de tout l'hexagone et d'Occitanie ont participé à cette journée.

RÉTROSPECTIVE

des actions syndicales 2017

retraitées/retraités CGT étaient partie prenante dans cette journée, leur sort étant intimement lié à celui des actifs. Cette journée d'action a rassemblé 7 000 manifestants à Toulouse.

Jeudi 30 mars

Journée nationale d'action des retraitées/retraités CGT qui a rassemblé 1 000 seniors à Toulouse, pour la défense de leur pouvoir d'achat, après une perte de 20 % de celui-ci en 20 ans. Le pouvoir d'achat des retraitées/retraités dans l'économie de notre pays c'est 10 à 20 % de la consommation et des milliers d'emplois pour les actifs. Les anciens ne sont donc pas une charge pour la société, mais une force sociale indispensable qui n'a pas peur de se faire entendre !

Jeudi 20 avril

Rassemblement d'un millier de retraitées/retraités, place du Capitole, à l'appel de neuf organisations syndicales et associations, pour dire un « non » catégorique à l'augmentation générale des tarifs des transports publics, à partir du 1er juillet 2017, par la SMTC et la mairie de Toulouse, ainsi que le maintien de la gratuité de la carte pour les seniors et les chômeurs. Une pétition en ligne a réuni 11 000 signatures, plus 6 000 recueillies sur le terrain.

Lundi 1^{er} mai

Plusieurs milliers de personnes se sont réunies à Toulouse, à l'appel de la CGT, Solidaires, l'UNEF, la FSU, de partis politiques et d'associations pour commémorer dignement la Fête du Travail, avec un 1^{er} mai de luttes et de revendications, pour le progrès social, la solidarité dans le monde et la paix entre tous les peuples.



Jeudi 22 juin

Le nouveau gouvernement en place affichait des intentions belliqueuses à l'encontre des classes laborieuses de notre pays, en continuité des gouvernements précédents en ce qui concerne les droits et garanties des salariées/salariés et des retraitées/retraités. Les organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires et UNEF n'ont pas tardé à monter au créneau face à cette violente et rapide régression sociale, en organisant des rassemblements contre cette République en Marche Arrière.

Mardi 12 septembre

Malgré les chaleurs estivales, le gouvernement n'a pas tardé à présenter le menu qu'il compte servir, par ordonnances, avec son œuvre politique de destruction minutieuse de décennies de conquêtes sociales. C'est pourquoi la CGT, Solidaires, la FSU et l'UNEF ont mobilisé sans tarder leurs adhérents et plus, face à cette guerre éclair contre le monde du travail, car l'heure est grave pour celles et ceux qui n'ont que leur travail, leur retraite ou leur allocation chômage pour vivre. Cette manifestation de masse a tout de même rassemblé à Toulouse 16 000 personnes.

RÉTROSPECTIVE

des actions syndicales 2017

Jeudi 21 septembre

A la veille du Conseil des ministres, des appels unitaires lancés par les organisations syndicales contre la précarité à vie que veulent nous imposer le MEDEF et le gouvernement avec le passage en force par ordonnances, après le 49/3 lors du précédent quinquennat, les travailleuses/travailleurs ne s'y sont pas trompés puisque 14 000 manifestants ont battu le bitume toulousain ce jour-là, car elles/ils ne veulent rien lâcher !

Jeudi 28 septembre

Neuf organisations syndicales de retraitées/ retraités ont mobilisé leurs troupes et c'est 4 000 seniors qui se sont retrouvés, à Toulouse, pour une manifestation unitaire de masse afin de montrer qu'ils refusent catégoriquement le gel et la baisse de leurs pensions de retraite depuis 4 ans, la hausse de la CSG et la disparition des emplois aidés, qui pourtant viennent apporter une amélioration importante à la prise en charge de la perte d'autonomie de nos handicapés.

Mardi 10 octobre

A l'appel de la CGT, les salariées/salariés des secteurs public et privé ont fait converger leurs luttes pour la défense des services publics et des statuts, le retrait des ordonnances Macron qui bafouent le code du travail, entre autres. Parmi les 20 000 manifestants présents à Toulouse, on a pu remarquer la participation de sections locales d'associations ou de syndicats qui n'avaient pas appelé à mobiliser.

Jeudi 19 octobre

Ils étaient 6 000 dans la rue ce jour-là, à Toulouse,

des salariées/salariés du privé, du public, des jeunes, des retraitées/retraités, à l'appel de la CGT, FSU, Solidaires, l'UNEF et l'Union des étudiants toulousains, pour exiger du gouvernement de réelles réformes, afin de sortir de la spirale infernale du chômage de masse et la mise en place d'une économie au service des populations.

Jeudi 16 novembre

Suite à la politique désastreuse appliquée par un gouvernement de riches au service des riches, ainsi que les coupes drastiques dans les effectifs et le budget dans la fonction publique d'ici 2020, l'ensemble des salariées/salariés du public et du privé ont déclenché des mouvements de grève, organisé des rassemblements, qui ont réuni 7 000 participants dans les rues de Toulouse, pour dénoncer une situation intolérable, car d'autres choix sont possibles.

Journées festives pour les aînés

Comme le veut la tradition, chaque année à pareille époque, de nombreuses municipalités organisent un repas agrémenté d'un après-midi festif pour leurs anciennes et anciens. A Toulouse, un coffret-cadeau est offert en plus à chacune et chacun. Ces journées sont l'occasion pour l'Union Syndicale des Retraités de la Haute-Garonne d'organiser une distribution de tracts dans les localités, près du lieu-même des festivités, afin d'informer et sensibiliser les aînées et aînés sur les difficultés qu'ils rencontrent chaque jour dans leur vie courante, car ils sont aujourd'hui les premières victimes des mesures d'austérité infligées par un gouvernement au service du capital, avec le soutien inconditionnel du Parlement.

LE 28 SEPTEMBRE:

80 000 retraités dans la rue!

La mobilisation des retraité-es a été très supérieure à ce que nous avons observé ces dernières années.

Nombreux étaient celles et ceux qui n'étaient plus venues manifester depuis des décennies, voire n'avaient jamais manifesté.

Leur présence est une belle victoire qui en appelle d'autres.

C'est la réponse à la politique que le président Macron et son gouvernement veulent imposer aux retraité-es avec la hausse de la CSG et déjà l'annonce d'une année « blanche » pour l'augmentation des pensions en 2018 (la hausse de 0,8 % des pensions au 1^{er} octobre, pour l'année 2017, ne faisant que compenser l'inflation des 12 derniers mois).

C'est le signe d'un ras-le-bol des retraité-es maltraité-es par ces gouvernements successifs qui ont fait cadeau sur cadeau aux plus riches et considèrent que les retraité-es « *doivent faire un effort pour les jeunes* ».

Ce sont les mêmes, pourtant, qui plongent les jeunes dans la précarité et ignorent nos années de travail.

Quel mépris pour ceux qui ont travaillé 40 ans, parfois plus, et souvent dans des conditions difficiles pour gagner une retraite tranquille !

Pour compenser notre perte de pouvoir d'achat, le président Macron nous fait la promesse de dispenser progressivement 80 % des ménages de la taxe d'habitation. C'est d'une rare démagogie :

les inégalités vont s'accroître de fait (on ne paye pas la même taxe partout), les services publics vont en pâtir (et les retraités seront particulièrement touchés), les aides sociales seront menacées (les communes vont perdre 10 milliards de ressources). Et nous... pour commencer, on nous supprime déjà 5 € d'APL !

Baisse du pouvoir d'achat, dégradation des services publics... et la Santé, ça va ?

Comment ne pas s'inquiéter des déclarations de Madame Buzyn, Ministre de la Santé et « des Solidarités » qui affirme qu'un tiers des dépenses de santé est inutile ! Un comble quand on sait que les entreprises « oublient » de payer... 25 milliards d'euros de cotisations sociales ! Fraude, vous avez dit fraude ? Pour mémoire, le déficit de la Sécu, c'est un peu plus de 4 milliards : la disparition de l'Impôt Sur la Fortune (ISF) nous coûtera davantage !

En ce moment, se discute à l'Assemblée le prochain budget : celui d'une société dans laquelle seuls les plus aisés s'en sortiront contre la réponse aux besoins sociaux et de développement. **Ça ne peut plus durer !**

Les retraités étaient plus de 10 000 dans les rues de Paris avec les responsables de 9 organisations syndicales en tête de la manifestation. C'est une vraie victoire !

Les retraités se sont fortement mobilisés dans tout le pays : 3 000 à Lyon, 4 000 à Toulouse, 3 000 à Marseille, 3 000 à Bordeaux. Des villes plus modestes ont rassemblé, elles aussi, très largement. C'est un véritable succès qui a d'ailleurs trouvé écho dans les médias et fait débat dans tout le pays.

ON CONTINUE !



LE CONGRES

du SILPAC CGT 31

COMPTE RENDU DU CONGRÈS DU SILPAC-CGT 31 TENU LE MARDI 7 NOVEMBRE 2017, À LA BOURSE DU TRAVAIL DE TOULOUSE

Une quarantaine de camarades du Papier, du Labeur et de la Presse, actifs et retraités, assistaient aux travaux, hormis ceux d'Evoluprint excusés et de Pyrénécell n'ayant pu venir.

Etaient également présent à ce congrès Les membres du secrétariat de notre Fédération FILPAC-CGT, afin d'apporter l'aide fédérale au fonctionnement du SILPAC CGT 31, la présence de Lionel Pastre, secrétaire régional CGT Occitanie et le salut ponctuel de l'UD-CGT 31.

Après les préambules d'usage, Philippe donne lecture du rapport d'activité ci-dessous :

« Nous sommes aujourd'hui réunis à l'occasion d'un Congrès, moment important dans la vie démocratique d'un syndicat.

Moment d'autant plus important quand il s'agit de faire un bilan de fonctionnement et d'activité depuis notre dernier Congrès en janvier 2014.

Lors du dernier Congrès du collectif Silpac-Cgt de Toulouse/Midi-Pyrénées le 27 janvier 2014, une nouvelle équipe dirigeante avait été élue avec pour mission de coordonner l'activité Filpac-Cgt en Midi-Pyrénées sur les mêmes bases que celles définies lors du Congrès de 2008.

Ce Congrès de 2008 avait pris la décision, suite au départ à la retraite de notre secrétaire régional Jean-Pierre Combebiac, de mettre en place un secrétariat composé des camarades de Midi-Pyrénées élus à la direction fédérale (Comité Exécutif National de la Filpac-Cgt) et d'un secrétaire à la politique financière.

Ce Congrès avait également acté le reclassement de tous les salariés de l'ancienne papeterie JOB à Toulouse et la dissolution du syndicat JOB Toulouse avec la syndicalisation de ses ex-membres sur leur nouveau lieu de travail et pour ceux qui avaient trouvé du travail dans une entreprise où il n'y avait pas de syndicat ils se syndiquaient isolés au Silpac 31.

La section des retraités du syndicat JOB Toulouse fusionnait avec celle des retraités du Silpac 31 et l'association des anciens salariés de JOB (APRES JOB) fusionnait avec celle des salariés du Livre (Les Amis de l'imprimerie) pour devenir : Les Amis de l'imprimerie et de JOB.

Ces décisions d'Assemblées Générales et de Congrès permettaient ainsi de palier par la mise en place d'un collectif au remplacement d'un permanent régional Filpac-Cgt qui ne pouvait plus être pris en charge par la Fédération et la fusion des deux associations permettait de financer l'activité syndicale Filpac-Cgt en région. En juillet 2017, après avoir récupéré la trésorerie du Silpac-Cgt 31 et grâce à l'implication de



LE CONGRES

du SILPAC CGT 31



Pascal Lefebvre (administrateur) et Patrick Bauret secrétaire général de la FILAC-CGT

Christophe Combes, le Secrétaire Général de l'UL Toulouse Sud les changements de signatures ont été réalisés auprès de la banque et la mise à jour de la trésorerie a permis d'établir un rapport de trésorerie et un bilan financier.

L'état de la syndicalisation Filpac-Cgt en Midi-Pyrénées est en chute constante.

Les disfonctionnements au sein du collectif régional et dans plusieurs syndicats tant de la presse que du papier ont fortement participé à cette désyndicalisation.

Nous en sommes donc aujourd'hui à un moment crucial pour le devenir de l'activité Filpac-Cgt sur notre territoire.

C'est pour cette raison que la Fédération a décidé de participer à ce Congrès et d'y tenir en présence des syndicats de Midi-Pyrénées son Comité Exécutif National à la Bourse du Travail de Toulouse les 8 et 9 novembre 2017. Structure solidaire professionnelle départementale et aussi collectif régional de cette filière industrielle, après 138 ans d'existence, en cette année 2017, doit-on laisser périliter notre syndicat SILPAC-CGT 31 ?

Le paradoxe c'est de parler de l'avenir de notre

structure syndicale, dans cette période où le Medef et son bras armé Macron, avec son gouvernement, veulent réaliser le plus grand hold-up sur nos conquêtes sociales.

Certes une structure ce n'est qu'un outil pour lequel les salariés décident de créer, de faire évoluer ou disparaître s'il ne répond plus à être le fédérateur, le coordinateur, le lien solidaire pour permettre de faire évoluer leurs conditions de vie et de travail.

Or, par le fait de certains, qui ont décidé de travailler de façon différente et pour une autre orientation qui aurait, pour le moins, pu être débattue, le Silpac-Cgt 31 se retrouve à la croisée des chemins.

Le contexte est qu'un des principaux responsables, qui participait à l'animation, se mure dans un mutisme en rompant du jour au lendemain tout contact, malgré la fraternité et l'amitié qu'il avait avec beaucoup d'entre nous et, pour un autre, l'abandon de la gestion de la trésorerie (pour raison personnelle !!!) ce qui a eu pour effet de mettre en difficulté toute l'activité du syndicat des actifs ».

Suite à ce rapport les débats peuvent se dérouler. Alain Demarchi (groupe "La Dépêche du Midi") fait état des difficultés que connaissent les entreprises de presse, confrontées à la perte du chiffre d'affaires consécutif à la baisse de la diffusion et de la publicité. Depuis sept ans nous travaillons, dit-il, pour pérenniser l'emploi en modernisant les secteurs d'activité, la possibilité de fabriquer de nouveaux produits sur nos rotatives du groupe sur les sites de Toulouse et de Montpellier, afin de préserver les emplois plutôt que subir des plans de départs volontaires ou non. C'est sur cette

LE CONGRES

du SILPAC CGT 31

stratégie que des désaccords subsistent sur les problèmes dans la presse avec les instances syndicales Fédérales. Il est difficile d'apporter le message auprès des camarades dans les ateliers, d'où l'érosion syndicale dans nos équipes.

Il est rappelé que le problème réside dans le fait que ces négociations sur la concentration des moyens de production va continuer à éroder les emplois et que celles-ci sont dirigées par le Syndicat des Imprimerie de Presse parisienne et demande pourquoi ces négociations ne se tiennent pas sous l'égide fédérale avec des contenus plus solidaires en ne déshabillant pas Pierre pour habiller Paul avec l'exemple des conséquences sur le site de Vitrolles.

Pour la section des cadres du journal elle est à jour sur ses cotisations, mais en désaccord avec le SILPAC sur sa stratégie. A "La Dépêche du Midi" nous travaillons en commun avec les autres entreprises du groupe, afin d'éviter la décroissance en Occitanie en termes de production. En outre, nous trouvons anormal qu'un retraité, s'immisce dans les affaires syndicales du journal. Toutefois il est signalé la reprise de l'organisation dans la collecte des cotisations auprès des employés et des ouvriers qui permet aujourd'hui de comptabiliser une centaine d'adhérents et de revoir le fonctionnement du syndicat à La Dépêche avec la prévision d'un congrès en début d'année de 2018. Il est rappelé que nous ne pouvons nous payer le luxe aujourd'hui de s'entre-déchirer sur des problèmes récurrents qu'on n'arrive pas à maîtriser Et avons-nous actuellement les moyens de bloquer quoi que ce soit ? Acceptons donc le débat entre nous, en toute sérénité, pour le bien de tous.

Il est clair qu'on assiste aujourd'hui à la remise en cause de tous les statuts sociaux issus de 1945 et qui demande plus que jamais des luttes coordonnées sur des bases offensives autres que celles qui ont eu lieu jusqu'à présent qui ont entraîné des négociations dans les entreprises amenant une érosion sans précédent des effectifs. Cela nous limite, vu que nous ne sommes plus actuellement en capacité de négocier collectivement, notamment chez les parisiens, qui discutent individuellement, ce qui nous nuit à une bataille collective.

D'autre part ce qui a fait réagir c'est la déclaration des camarades du groupe Amaury qui ont officiellement annoncé leur non solidarité aux camarades de Vitrolles permettant au patronat de jouer sur les divisions avec les conséquences que cela va avoir. Si les fondamentaux syndicaux ne sont plus assurés que reste-t-il alors ?

Les divergences politiques entre la FILPAC et les syndicats de presse des imprimeurs parisiens ne sont pas un problème dans la mesure où l'on respecte les structures.

Le secrétaire du Comité régional CGT Occitanie rappelle que pour faire avancer les idées et les revendications des travailleurs dans le SILPAC, il faut travailler ensemble et reprendre les fondamentaux pour rebondir.

Il est noté que Capitole Carton connaît des problèmes qui perdurent dans la mesure où la direction n'investit pas. Mais, malgré les difficultés et les dissensions qui peuvent exister, les salariés sont dans l'obligation de travailler ensemble s'ils ne veulent pas en être les victimes.

Patrick Bauret (secrétaire général de la Filpac) rappelle que les désaccords il y en a, il y en a eu

LE CONGRES

du SILPAC CGT 31

et il y en aura encore mais que cela se règle, car il y a plus d'éléments qui nous unissent que d'éléments qui nous divisent. La condition étant de pouvoir en débattre.

Le débat se poursuivant permet d'avoir un climat apaisé même si des désaccords persistent. La déclaration de Demarchi de revenir donner une activité au collectif met fin à une période de mutisme.

Après le déjeuner il est laissé la parole à Christophe Combes qui a repris depuis quelques semaines la trésorerie du Silpac des actifs, après la démission du trésorier les difficultés de payer les timbres et les FNI à Cogetise, ainsi que les dépenses de frais fixes, dues en particulier aux factures téléphone, Internet et portable. Heureusement que l'activité du syndicat est aidée par celle de l'association.

Il est donné mandat à Christophe de changer d'opérateur téléphonique pour réduire de façon drastique les factures d'Orange.

Il est décidé que Philippe Moitry assurera le secrétariat et Christophe Combes la trésorerie du Silpac-Cgt 31, en plus de son activité sur les droits, libertés et action juridique à partir de son activité sur l'Union Locale CGT de Labège.

Concernant le fonctionnement du collectif régional dont le Silpac a la charge d'assurer son activité sera réfléchi lors d'une réunion qui se tiendra le 11 décembre, soit dans les locaux syndicaux de Pyrénécell à Saint-Gaudens, soit en cas d'impossibilité à Capitole Carton.

Philippe Moitry continuera l'animation en tant que membre de la Région élu au CEN Filpac, à la condition qu'il soit aidé.

Alain Demarchi lui aussi élu au CEN déclare reprendre une activité au sein du collectif.

Dans l'attente de la finalité de la réunion du 11 décembre le congrès du Silpac est déclaré clos.



UN GOUVERNEMENT DE RICHES... AU SERVICE DES RICHES !

La preuve par le budget 2018

S'il est une chose qui caractérise Emmanuel Macron, c'est sa constance depuis son élection avec une politique exclusivement au profit de sa classe. Le projet de loi de finance 2018 et qui pourrait s'intituler « tout pour les riches » en est le dernier exemple.

Les détenteurs de capital, de gros portefeuilles en actions, bref les contribuables les plus aisés seront les grands gagnants. Après les ordonnances passées à la hussarde flexibilisant encore plus le contrat de travail, les salarié.es, retraité.es et ménages modestes vont devoir payer ses cadeaux fiscaux aux plus riches.

Dès le mois d'août, l'OFCE (l'Observatoire français des conjonctures économiques) avait estimé que 10 % des français les plus aisés concentreraient 46 % des baisses d'impôts prévues sur le quinquennat.

Depuis ce constat alarmant, les derniers choix du gouvernement amplifient les inégalités de revenus : retraites amputées par la hausse de la CSG, salaires gelés, baisse des APL et casse du logement social, augmentation de la fiscalité énergétique...



ISF : L'IMPOT DE SOLIDARITE
SUR LA FORTUNE... C'EST FINI!!!!



La baisse progressive de la taxe d'habitation sera loin de compenser ces hausses programmées et va considérablement grever le budget des collectivités territoriales qui devront faire des choix budgétaires en matière de maintien, d'entretien des services publics de proximité.

Les coupes drastiques dans les effectifs de la fonction publique (-120 000 emplois d'ici 2022), les réductions des dépenses d'au moins 60 milliards d'euros sur l'ensemble du quinquennat vont accentuer les politiques d'austérité par l'abandon de missions et de prestations sociales : c'est tout notre système social qui est remis en cause.

Ce budget vise à toujours plus capter la richesse produite par le travail au bénéfice du capital et du taux de profit. Au delà de quelques « mesurette » de circonstances, économiquement et idéologiquement, il sert exclusivement les intérêts des classes sociales les plus fortunées, le Medef, les actionnaires et les marchés financiers.

Oui Macron et son gouvernement sont au service exclusif des plus riches !

PARADISE PAPERS & CO

Donnons les moyens d'arrêter le massacre

« C'EST DE L'ENFER DES PAUVRES QU'EST FAIT LE PARADIS DES RICHES. »

Cette nouvelle affaire des paradis papers, exprime à la perfection le cynisme de notre temps. Car si les personnes physiques ou les entreprises épinglées sont moralement coupables, elles ne le sont pas légalement. Elles profitent simplement de la complaisance des gouvernants en la matière. C'est bien cela le caractère le plus révoltant de cette histoire. Rappelons au passage que le consortium de journalistes qui a révélé ce scandale estime à 350 milliards le manque à gagner pour les États. Pourtant les gouvernements ne prennent aucune disposition réellement efficace pour endiguer l'évasion fiscale et se contentent de postures de principe pour berner l'opinion quant à leurs réelles intentions. En réalité, tolérer l'évasion fiscale fait partie pour les gouvernements du jeu suicidaire qu'ils mènent en matière de concurrence fiscale.

Alors que le gouvernement français demande d'immenses efforts aux plus humbles (baisse des APL, augmentation de la CSG pour les retraités, casse du code du travail, suppressions de services publics...), il couvre de cadeaux les plus fortunés (baisse de l'ISF, taxation forfaitaire des revenus du capital, augmentation des niches fiscales comme le CICE, baisse de l'impôt sur les sociétés).

Qu'il s'agisse des détournements légaux (optimisation fiscale) ou illégaux (fraude fiscale) tout est fait pour organiser l'impunité des ultra-riches ou des multinationales.

Par ces pratiques, ce sont les fondations de notre

civilisation qui sont attaquées. Si nous continuons à laisser faire, si nous, citoyens continuons à nous laisser piller c'est notre modèle social qui sera rapidement balayé. Les budgets des États, une fois siphonnés par cette ultra-minorité d'ultra riches, ce sont nos services publics et notre protection sociale qui ne seront plus finançables. Réagissons avant qu'il ne soit trop tard.

Il faut prendre de nouvelles mesures pour lutter contre l'opacité bancaire mais aussi infliger de véritables sanctions lourdes et dissuasives aux pays qui ne coopèrent pas. Il faut instaurer de nouveaux mécanismes législatifs pour mettre fin au jeu de massacre des finances publiques.

Les orientations gouvernementales sabordent à dessein les moyens des services des finances. Il est prévu 2 500 suppressions de postes à l'horizon 2020 à la Banque de France. A Bercy plus de 30 000 emplois ont été supprimés en 10 ans. La trajectoire dessinée par « action publique 2022 » va aggraver encore l'impuissance de l'État à endiguer cette hémorragie dans les finances publiques.

Exigeons des moyens humains et législatifs suffisants pour mettre fin à ces détournements organisés d'argent public. Pour lutter efficacement contre l'évasion et la fraude fiscales, il faut donc renforcer les services de l'autorité prudentielle de contrôle (Banque de France) afin de mieux contrôler les agissements des banques. Il faut également recréer immédiatement au moins 20 000 postes aux finances publiques et à la douane pour lutter contre la fraude fiscales. 20 000 postes « coûtent » 1,5 milliard d'euros par an, la fraude et l'évasion coûtent à tous 100 milliards d'euros par an, faites votre choix !

GEL DES PENSIONS HAUSSE DE LA CSG

Ça suffit !

C'est la solution « révolutionnaire » imaginée par Emmanuel Macron pour accorder un peu de pouvoir d'achat aux salariés: en retirer aux retraités. La manœuvre est habile. Il s'agit de neutraliser la protestation des retraités en les culpabilisant, en les accusant de ne pas être solidaires des actifs. Comme si les retraités n'aidaient pas déjà leurs enfants et petits-enfants !

Les retraités vont payer à la place des patrons

Les salariés n'auront pas d'augmentation de salaires mais seront exonérés des cotisations maladie et chômage. L'État compensera ce manque à gagner pour la protection sociale en ponctionnant les retraites et les salaires par l'augmentation de la CSG.

Pour le Premier ministre « les retraités aisés auront une contribution supérieure mais la CSG

n'augmentera pas pour les 40 % de retraités qui touchent des petites pensions inférieures à 1 200 euros ». Donc selon lui on est un retraité aisé avec 1 198 € de retraite par mois !

Dix millions de retraités subiront l'augmentation alors que les pensions sont gelées depuis 4 ans, que les retraites complémentaires le sont pendant 3 ans et que depuis 2013 une nouvelle contribution sociale de 0,3 %, la CASA, est prélevée sur les retraites pour financer la perte d'autonomie et la dépendance.

En douze ans, le recul de leur pouvoir d'achat a été évalué à près de 20 %!

Tout ça pour épargner le patronat qui pourra continuer à distribuer et augmenter les dividendes des actionnaires, alors que les bénéfices du CAC 40 ont bondi de 32,6 % en 2016, atteignant un nouveau record de 75,8 milliards !

**GEL des PENSIONS
CSG + 1,7%**



HAUSSE DE LA CSG: + 1,7%
Ce que vous aurez en moins selon votre pension:

1 200 €/mois:	- 25 € par mois
1 500 €/mois:	- 26 € par mois
1 700 €/mois:	- 29 € par mois
2 000 €/mois:	- 34 € par mois
2 400 €/mois:	- 58 € par mois

GEL DES PENSIONS HAUSSE DE LA CSG

Ça suffit !

L'exonération de la taxe d'habitation repoussée à 2021 ou 2022.

Pour faire passer la mesure, le gouvernement avait fait valoir que les retraités bénéficieraient en contrepartie de la suppression de la taxe d'habitation. Le Premier ministre vient cependant d'annoncer que si la hausse de la CSG est maintenue, l'exonération de la taxe d'habitation est reportée en fin de mandat. Les retraités sont devenus une cible privilégiée pour le Président et son gouvernement.

Ces mesures opposent les générations entre elles

En faisant dépendre l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés de la baisse de celui des retraités, la mesure culpabilise les uns et les autres. Et cela au nom de la solidarité intergénérationnelle ! Opposer les victimes entre elles est une méthode inspirée des pires stratégies managériales d'entreprise. Une façon de diriger l'État comme une entreprise qui peut générer de graves tensions entre salariés et actifs, jeunes et personnes âgées, enfants et parents. C'est la cohésion sociale, le bien vivre ensemble déjà durement mis à l'épreuve qui est ainsi menacés.



Fonds de pensions

Emmanuel Macron veut utiliser les 15 à 20 milliards d'euros des provisions des régimes de retraites pour l'investissement des entreprises, via des fonds de pension spéculatifs. Le pire est à craindre pour nos retraites.

Aux Etats-Unis les fonds de pensions publics sont au bord de la faillite à la suite de spéculations hasardeuses et ne pourront assurer le paiement des retraites de millions d'agents territoriaux.

POUR QUI ME PREND T'ON?

Jeune, en 1956, le ministre Paul Ramadier a créé la vignette automobile pour aider les personnes âgées;
En 2005, le ministre Jean-Pierre Raffarin a supprimé le lundi de Pentecôte, travaillé et non payé, en solidarité envers les personnes âgées dépendantes;
Maintenant que je suis vieux, on va me prélever 1,7 % de CSG supplémentaire sur ma retraite pour aider les jeunes.
Conclusion, jeune ou vieux, c'est toujours moi qui paye!

TAXE D'HABITATION, CSG, RETRAITE

Le calcul hasardeux du gouvernement qui sent l'enfumage.

Le gouvernement va augmenter la contribution sociale généralisée (CSG), prélevée sur la plupart des revenus pour financer la Sécurité sociale. En parallèle, il a annoncé une baisse de la taxe d'habitation prévue pour 2018. Des réformes que Christophe Castaner, porte-parole du gouvernement, a essayé de défendre, mardi 5 septembre, sur France Inter. Il y a affirmé qu'un retraité touchant 2000 euros de pension allait voir la hausse de la CSG compensée par la baisse de la taxe d'habitation, qui est annoncée pour 2018.

POURQUOI C'EST FAUX

Il varie du simple au double selon les villes, mais le coût médian de la taxe d'habitation est de 1098 euros par an, selon l'Observatoire SFL-Forum. Le taux change selon de nombreux critères, allant de la « valeur locative » au caractère de résidence principale ou non.

Si l'Etat fixe le cadre global de son application, le taux et le montant de cette taxe sont fixés par les collectivités territoriales, pour qui cette ressource est stratégique. Autrement dit, la baisse de la taxe d'habitation a un impact direct sur les ressources des collectivités, quand la hausse de la CSG vient, elle, alimenter le budget de l'Etat, pour financer la Sécurité sociale.

Emmanuel Macron avait promis pendant sa campagne la suppression totale de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages, estimant qu'elle était injuste. Il le ferait par une baisse progressive de 30 % tous les ans, jusqu'à la suppression totale.

Si l'on se base sur le chiffre médian de 1098 euros par an, la baisse de 30 % qui doit entrer en vigueur en 2018 va faire passer la taxe d'habitation de 1098 à 768,60 euros par an. Soit une économie de 329,40 euros pour l'année.



Quant à la CSG, elle est actuellement à 6,6 % pour les retraités. Elle va passer à 8,3 % en 2018. Ainsi, le retraité paiera désormais 166 euros par mois, contrairement à 132 euros précédemment. Soit 408 euros de charges supplémentaires à l'année. Une somme qui n'est donc pas compensée par les 30 % de taxe d'habitation puisque ce retraité avec 2000 euros de pension se retrouverait donc avec une hausse de 79 euros par an de ses charges. Bien entendu, tout cela n'est qu'un calcul théorique fondé sur une moyenne et non un reflet des multiples situations particulières.

VERS UNE BAISSÉ GÉNÉRALE

des pensions ?

En effet, après le blocage des pensions depuis 4 ans, la hausse de la CSG non compensée pour les retraités, la baisse de l'aide au logement, les mesures envisagées pourraient entraîner une baisse des pensions elles-mêmes dès 2019.

Les négociations révèlent un projet explosif

Les régimes de l'ARRCO (pour les salariés non cadres du privé) et de l'AGIRC (pour les salariés cadres du privé) vont en effet disparaître au profit d'un régime unique. Ces régimes sont en déficit car le Medef refuse d'envisager d'intégrer de nouvelles ressources, or le gouvernement a fait siennes les exigences du MEDEF.

Sans ressources nouvelles, à compter du 1er janvier 2019, le nouveau régime devrait être doté d'un système de pilotage «quasi-automatique» qui modulera le montant de la valeur du point sur lequel est calculé le montant des retraites complémentaires, en fonction du déficit. Et on sait déjà que le régime serait en déficit cumulé de 2 milliards d'euros en 2019. Selon une étude réalisée par les services techniques de l'AGIRC et de l'ARRCO, ces mesures conduiraient à une baisse du niveau des pensions d'au moins 9 % en quinze ans.

C'est sans précédent!

Jusqu'à présent il n'était pas possible de baisser la valeur du point. Si le 17 novembre l'accord est conclu entre le MEDEF, la CFDT, la CFE CGC et la CFTC, la CGT y est opposée, ce sera désormais possible et applicable aux futurs retraités comme aux retraités actuels.



Les retraites complémentaires représentent entre 20 à 56 % du total des pensions des salariés du privé. Leur montant n'a cessé de baisser par rapport au salaire de fin de carrière.

Ainsi pour 100 € cotisés par an : en 1990 : 11,94 € de pension, avant 2019 : 7,25 € après 2019, si le MEDEF obtient satisfaction : 5,25 €

Alors que des solutions existent!

Une cotisation patronale de 1 % pour favoriser l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, une cotisation patronale de 10 % sur les éléments de rémunération non pris en compte pour les retraites complémentaires telles que l'intéressement, la participation, l'épargne salariale... suffiraient à combler les déficits.

POUR UN DROIT À COMPENSATION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

à tout âge

**LES PLUS DE 75 ANS SONT
AUJOURD'HUI 5,6 MILLIONS,
SOIT UN TIERS DE PLUS
QU'EN 2000.**

La France comptait 200 centenaires en 1950, il y en a 20 000 actuellement. D'après l'Insee, l'espérance de vie à 60 ans en France en 2009 est de 27 ans pour les femmes et 22,2 ans pour les hommes. La part des plus de 60 ans dans la population évolue : 13 % en 1990, 23 % en 2010, 30 % en 2050 sur la base des tendances démographiques actuelles.

Besoin d'un principe d'unicité

La perte d'autonomie est essentiellement liée à des problèmes de santé et relève donc majoritairement d'une prise en charge par la Sécurité sociale, en l'occurrence par l'assurance maladie.

La situation actuelle (conventions tripartites, mise en place des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens pour les établissements, multiples intervenants à domicile...) est complexe et source d'incompréhensions pour les personnes concernées et leurs familles.

Il est nécessaire de simplifier le dispositif, en ne désignant à terme qu'un payeur unique – la Sécurité sociale – et un intervenant unique – un service public de l'accompagnement de l'autonomie.



Gouvernement et patronat dramatisent la situation de notre pays et mettent en avant le contexte économique pour justifier l'introduction des assurances privées dans le dispositif de prise en charge de la perte d'autonomie pour les personnes âgées. Or ces besoins ne sont pas insurmontables !

L'aide à l'autonomie fait partie de nouveaux besoins, liés aux progrès de la société ; elle nécessite la mise en place de réponses adaptées et évolutives.

La CGT propose de créer un droit à l'autonomie, dans le cadre de la branche maladie de la Sécurité sociale, prenant en compte le handicap de la naissance à la mort. La problématique générale du financement de ce nouveau droit s'inscrit dans les propositions de la CGT pour le financement de la Sécurité sociale.

Celles-ci reposent sur un pré requis : l'établissement d'un grand service public de la santé et de l'action sociale, excluant les établissements privés à but lucratif.

POUR UN DROIT À COMPENSATION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

à tout âge

En établissement : manque de structures, 540 000 lits risquent de manquer d'ici 2040 si rien n'est fait. La partie « établissement d'accueil » retirée de la loi vieillissement doit être réintégrée. Une hausse du nombre de personnes ayant besoin d'être hébergées en établissement est d'ores et déjà prévue. La CGT considère que l'équipement de la France en nombre suffisant d'Ehpad relève de la responsabilité de l'État, et devrait être financé sur ses ressources budgétaires. Il devrait en être de même pour les rénovations lourdes, ce qui permettrait d'alléger les charges d'endettement des établissements.

Repenser l'hébergement en institution au sein d'une approche globale.

La réforme de l'hébergement en institution devrait s'inscrire dans une approche globale de la prise en charge collective de la perte d'autonomie. La réforme du financement qui se met en place concernant les établissements médicosociaux – notamment les Ehpad – va imposer de nouvelles contraintes budgétaires aux établissements en supprimant les possibilités de négociations annuelles permettant d'adapter les moyens aux évolutions des besoins. Elle va également conduire à une baisse des ressources estimée par la FHF (Fédération hospitalière de France) à 200 millions d'euros dans un secteur qui manque cruellement de moyens.

Un reste à vivre minimal devrait être garanti à tous les résidents en Ehpad

Se pose la question de la régulation des prix d'hébergement. Il paraît nécessaire d'imposer un certain nombre de normes permettant une tarification nationale avec péréquation tarifaire par département des prix facturés aux résidents (en particulier un tarif opposable conventionné). Il convient de se poser la question de l'articulation d'une aide à l'hébergement, qui serait une prestation de Sécurité sociale ou d'une aide sociale sur critères de revenus (allocation logement...).

La politique de Macron envers les seniors pourrait avoir des effets pires que ceux de la canicule en 2003 et ses 20 000 morts

Il a en effet prévu de supprimer les contrats aidés et il y en a près de 12 000 dans les Ehpad. Déjà aujourd'hui, les Ehpad sont en crise. Faute de personnel, ils n'ont que 5 minutes pour la toilette, 10 minutes pour un repas, des seniors n'ont pas de douche durant 6 semaines, le chauffage est coupé faute d'entretien... Macron prévoit aussi de baisser de 200 millions la dotation annuelle aux Ehpad, il augmente la CSG pour les retraités... On va vers une catastrophe sanitaire nationale !

POUR UN DROIT À COMPENSATION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

à tout âge

Un choix de société

Quelle part du PIB voulons-nous consacrer aux personnes en perte d'autonomie – c'est-à-dire les personnes âgées et en situation de handicap – afin de construire « une société pour tous les âges et toutes les situations » ?

La prise en charge de la perte d'autonomie s'intègre totalement dans les principes fondateurs de la Sécurité sociale : « Faire face aux aléas de la vie de la naissance à la mort. » À ce titre, elle doit relever de la solidarité nationale et non de la solidarité familiale.

Si on mettait à contribution les revenus financiers des entreprises et des banques (325 milliards d'euros) au taux actuel des cotisations dites patronales, cela rapporterait 41 milliards d'euros à la branche maladie de la Sécu et financerait les besoins pour la perte d'autonomie.



COMMUNIQUÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES DU 20 NOVEMBRE 2017



POUR UNE VIE DIGNE EN EHPAD

La situation des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) inquiète les milieux professionnels qui s'alarment à juste titre des effets sur la qualité du service, au détriment des résidents et des familles, par la mise en place de la convergence des tarifs dépendance et soins.

Ce mécanisme de convergence qui fait de beaucoup d'établissements privés lucratifs des gagnants fait aussi beaucoup de perdants parmi les établissements publics.

Aux sous effectifs unanimement reconnus s'ajoutent la suppression des emplois aidés, la baisse des dotations et le mécanisme de convergence ; autant de facteurs susceptibles de réduire le nombre de personnels au détriment de la qualité du service et du bien-être des résidents. Cela peut conduire à une maltraitance institutionnelle excluant tous soins individualisés et l'irrespect de la dignité des personnes âgées. Par ailleurs les CPOM (Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens) conclus pour 5 ans (remplaçant les conventions tripartites), qui a priori, offrent enfin une vraie souplesse de gestion, ne sont pas garants d'une amélioration des conditions d'accueil et de vie des résidents. Enfin la question de la tarification de l'hébergement, qui intègre les amortissements, n'est pas résolue alors que, dans de nombreux domaines, les équipements collectifs (écoles, collèges, lycées, terrains de sport, etc.) sont à la charge des collectivités et non des usagers. Dans la configuration actuelle il s'ensuit que le reste à charge pour les résidents est supérieur pour 75 % aux revenus dont ils disposent. Afin que les séjours en EHPAD soient de qualité et qu'ils respectent la dignité des résidents nous préconisons que :

- 1- soit retravaillée la réforme tarifaire et que soit mis en place un financement solidaire et pérenne de la perte d'autonomie, reposant sur la Sécurité Sociale dans le cadre de la solidarité nationale,
- 2- les amortissements ne soient pas retenus pour le calcul du tarif hébergement mais supportés par la collectivité,
- 3- les contrats aidés soient préservés dans les EHPAD
- 4- des personnels qualifiés soient recrutés en nombre suffisant pour répondre aux besoins,
- 5- les recommandations du plan Solidarité grand âge soient appliquées pour atteindre un ratio d'encadrement de l'emploi par résident.

NÉGOCIATION DE FUSION

AGIRC-ARRCO

Le 17 novembre 2017, s'est tenu la dernière séance de négociation sur la fusion en un seul régime de retraite complémentaire des régimes AGIRC (cadres) et ARRCO, fusion prévue par l'accord du 30 octobre 2015 que la CGT n'a pas signé.

Le document soumis à la signature des organisations syndicales par le patronat (80 pages) reprend l'intégralité des dispositions antérieures et des accords successifs de l'AGIRC et de l'ARRCO.

Il reprend en particulier les dispositions profondément régressives de l'accord d'octobre 2015 :

- baisse de la pension de 10 %, pendant 3 ans, si un salarié ne recule pas son âge de départ sans décote d'un an, ce qui anticipe un éventuel recul de l'âge de départ en retraite de 62 à 63 ans ;
- recul de la date de revalorisation des retraites du 1er avril au 1er novembre ;
- à partir du 1er janvier 2019, plus d'acquisition de nouveaux droits pour la garantie minimale de points des cadres ;
- revalorisation de la valeur d'achat et de la valeur de service du point tenant compte d'un facteur de soutenabilité financière qui n'exclut plus une baisse de la valeur de service donc des retraites, ce qui va au-delà des dispositions de l'accord d'octobre 2015 ;
- mise en place d'un pilotage semi-automatique du régime, avec une négociation tous les 4 ans sur les paramètres et une réduction du pouvoir de décision du Conseil d'administration.

La transformation de la cotisation AGFF en cotisation ordinaire et la disparition de l'association

AGFF est un des rares points positifs de cet accord. Cette cotisation pour le financement des départs entre 60/62 ans et 65/67 ans faisait l'objet d'un chantage permanent de la part du Medef, en menaçant de supprimer le financement des départs avant 65 ans.

La justification de la fusion des régimes AGIRC et ARRCO pour les signataires d'octobre 2015 était le déficit des deux régimes. Force est de constater que le nouveau régime sera lui aussi déficitaire et que la question d'un accroissement des

ressources est toujours refusée par le patronat.

La négociation de novembre 2017 n'est pas seulement le dernier acte de l'accord d'octobre 2015, il est aussi le premier acte de la future réforme des retraites prévue par M. Emmanuel Macron pour 2018.



Le candidat à la présidence de la République prévoyait ce printemps de mettre en place un pilotage financier du système de retraite faisant du niveau des retraites et pas du niveau des ressources la principale variable d'ajustement, à l'image du système suédois.

Les propositions du Medef pour le régime unifié AGIRC-ARRCO sont cohérentes avec cet objectif de régression sociale.

La CGT appelle le monde du travail à la plus grande vigilance, dès le début de la concertation sur la réforme des retraites Macron prévue en 2018, et présentera des propositions de progrès social pour garantir l'avenir du système de retraite.

ANALYSE SUR LES RETRAITES

un régime unique complémentaire



LES RÉGIMES ARRCO ET AGIRC VONT DISPARAÎTRE LE 1^{ER} JANVIER 2019 POUR ÊTRE REMPLACÉS PAR UN NOUVEAU RÉGIME UNIQUE COMPLÉMENTAIRE.

Celui-ci servira de référence au gouvernement Macron pour élaborer sa réforme des régimes de base et des régimes spéciaux. En gelant définitivement les ressources financières de ce nouveau régime, le Medef veut imposer la baisse généralisée des retraites, comme en Grèce.

Quel est l'objet de la négociation en France ?

Une baisse du montant des pensions versées

Avant le 1er janvier 2019 : impossibilité de baisser les retraites en cours de versement.

Après le 1er janvier 2019 : fini cette règle. Les retraites versées vont baisser, et ce d'au moins 9 % dans les 15 ans à venir.

L'effondrement du niveau des pensions par rapport aux salaires de fin de carrière.

Pour 100 € cotisés par an

- En 1990: 11,94 € de pension
- Avant 2019: 7,25 €
- Après 2019 : 5,25 €

En pourcentage du salaire au dessus du plafond de la Sécurité sociale

- En 1990: 72 € de pension pour 100 € de salaire
- Avant 2019: 50 €
- Après 2019 : 34,80 €

En pourcentage de salaire inférieur au plafond de la Sécurité sociale

- En 1990: 25 € de pension pour 100 € de salaire
- Avant 2019: 20 €
- Après 2019 : 16,80 €

La double peine pour les femmes et les jeunes diplômés.

Aujourd'hui les cadres sous-rémunérés ont une garantie minimale de 120 points de retraite par an, soit 2089 euros de pension annuelle pour une carrière complète. Cette disposition disparaît au 1er janvier 2019...

La suppression de points, sans aucun remboursement des cotisations déjà versées.

Aujourd'hui des accords d'entreprise permettent d'acquérir des points supplémentaires. Or, les recours au nouveau référendum d'entreprise permettront de supprimer ces points, sans remboursement des cotisations antérieurement versées.

ANALYSE SUR LES RETRAITES

un régime unique complémentaire

Le report d'un an de l'âge de départ en retraite

Après 2019 Pour liquider leur retraite avant 67 ans sans pénalité, les personnes nées après le 1er janvier 1957 devront travailler une année supplémentaire au-delà de l'âge auquel elles bénéficient d'une retraite à taux plein dans leur régime de base. Les salariés qui ne prolongeraient pas leur activité se verraient appliquer 10 % d'abattement sur le montant de leur pension pendant trois années, sauf s'ils sont exonérés de CSG. Toutes ces mesures sont conçues pour contraindre les ingés, cadres et techs à épargner pour leurs vieux jours étant donné qu'ils ne pourraient plus compter sur le niveau des pensions du système de retraite par répartition. Or, sachant que les banques et les assurances font supporter la volatilité des marchés financiers aux épargnants eux-mêmes, ils risquent perdre tout ou partie de leur épargne, comme cela a pu se produire dans d'autres pays. Pourquoi les salariés devraient-ils supporter cette volatilité alors que les professionnels, en toute connaissance de cause, ne le veulent pas ?

Pourtant des solutions de financement existent.

Selon les chiffrages de la direction de l'AGIRC-ARRCO, deux mesures de financement suffiraient pour obtenir l'équilibre des comptes du futur régime unique :

Créer une contribution en faveur de l'égalité salariale femmes/hommes Strictement patronale, cette contribution verrait son taux initial de 1 % diminuer au fur et à mesure que les inégalités se

réduisent: plus il y aurait d'égalité, plus cette cotisation s'allégerait.

Le taux national de cette contribution serait modulé entreprise par entreprise en fonction de l'amplitude des écarts salariaux femmes-hommes: certaines entreprises cotiseraient plus de 1 %, d'autres moins.

Soumettre toutes les rémunérations à cotisation.

Au taux de 10 %, une cotisation strictement patronale sur les éléments de rémunération non pris en compte dans les cotisations pour les régimes complémentaires (intéressement, participation, épargne salariale, etc.) suffirait.

Ces mesures permettraient :

- D'empêcher la baisse des retraites d'aujourd'hui et de demain
- De rétablir un bon niveau de pension par rapport au salaire de fin de carrière
- De supprimer l'écrêtement des majorations familiales.

Les retraités dans la précarité

Près d'un million d'Allemands âgés de 65 à 74 ans sont actuellement obligés de travailler pour compléter leur faible pension. Ce chiffre a doublé en dix ans.

En moyenne, un ancien actif allemand reçoit 1 100 € bruts par mois, contre 1 370 € en France. Comment expliquer un tel chiffre dans un pays que l'on nous présente à l'économie florissante ? « Le système allemand a créé une retraite à deux vitesses », indique Stefan Sell, sociologue à l'Université de Coblenz et spécialiste du sujet. « D'un côté, il y a les salariés qui ont suivi une carrière linéaire dans des emplois bien payés, comme dans l'industrie. Ceux-là touchent une retraite qui peut aller jusqu'à 1 800 ou 1 900 €. De l'autre, on retrouve toutes les personnes qui ont eu des emplois précaires ou des accidents de parcours. Ceux-là peuvent se retrouver avec des pensions de misère, parfois inférieures à 600 €. »

Des pensions au rabais

Depuis la réforme engagée par le gouvernement SPD dans les années 2000, les règles de calcul des retraites ont changé. Au bout de 45 ans de cotisations, les seniors perçoivent moins de 50 % de leur ancien salaire. Pour un revenu moyen de 3 000 €, la retraite plafonne ainsi à 1 360 € bruts. En parallèle, depuis une vingtaine d'années, le pays a privilégié le dumping salarial pour accroître sa compétitivité. Avant l'instauration du salaire minimum en 2015, les employés dans la restauration, la vente ou les services étaient généralement payés entre trois et quatre euros de l'heure.

Aujourd'hui encore, 7 millions d'Allemands vivent de mini-jobs à 450 € par mois.

« Les femmes sont les plus touchées par cette précarité », poursuit Stefan Sell. « En plus des écarts salariaux avec les hommes, ce sont souvent elles qui interrompent leur carrière pour élever les enfants ou qui acceptent des temps partiels. »

Une fin de vie misérable

Et les aides sociales ? « Il n'y a pas de minimum vieillesse en Allemagne. Ce qui signifie que vous devez littéralement vous mettre à nu devant l'administration pour faire une demande d'aide sociale », souligne Stefan Sell. « Vous devez indiquer combien vous gagnez, quelle est votre épargne personnelle et déménager le cas échéant dans un plus petit logement... »

Avec l'augmentation du coût de la vie et des loyers dans les grandes villes, les seniors sont de plus en plus nombreux à solliciter l'aide des associations. « On considère que 15 % des seniors sont en situation de pauvreté », estime Stefan Sell. « Si aucune réforme de fond n'est menée, ils pourraient être 30 % dans les prochaines années ».

IMPÔT SUR LE REVENU

Le prélèvement à la source

Gerald Darmanin, Ministre de l'action et des comptes publics s'est empressé de préciser que « *les dispositifs relatifs à l'année de transition seront reportés d'un an et les modalités d'imposition pour 2018 resteront inchangées par rapport à celles en vigueur en 2017. La mise en œuvre du report fera l'objet de mesures législatives et réglementaires prochainement* ». Pour la CGT FINANCES PUBLIQUES qui dénonce depuis son annonce en juin 2015 l'absurdité du processus, c'est un début de victoire mais pas une satisfaction pour autant.

Selon Bruno Parent, le directeur général des finances publiques, « *cette décision importante confirme donc le principe du PAS et donne plus de temps à sa mise en œuvre* ». Alors que celui-ci a toujours considéré que la DGFIP était prête pour un déploiement en janvier 2018, le voici qui se félicite d'avoir du temps... !

La CGT Finances Publiques, qui a toujours défendu le savoir-faire de la DGFIP en matière de recouvrement de l'impôt sur le revenu, a alerté sur le fait que cette réforme constitue un vrai risque industriel pour la DGFIP et les finances publiques.

Le PAS est nuisible, pour les contribuables, les employeurs, le financement de l'action publique (99 % de l'IR est actuellement recouvré !) et la protection sociale (fusion préparée de l'IR et de la CSG).

Il doit donc être abandonné définitivement, sans attendre les résultats de l'audit et de l'expérimentation annoncés pour cet été. Expérimentation, dont personne ne connaît le périmètre tant pour les entreprises que pour les contribuables concernés, et qui interroge donc sur l'égalité devant l'impôt.

Tant pis pour les officines, qui se délectaient déjà à l'idée de s'enrichir sur le dos des citoyens, désarçonnés par tant de complexité et l'obligation de faire des avances de trésoreries à l'Etat !

Et tant mieux si certains commentateurs, peut être mieux renseignés, prédisent là un moyen d'enterrer la réforme !

La CGT Finances Publiques n'est pas dupe du stratagème qui consiste à utiliser le manque de préparation de la DGFIP et les réticences du MEDEF pour justifier le report du PAS. La vraie raison est ailleurs: le PAS rendrait invisible la baisse des cotisations salariales voulue par le Président de la République en janvier 2018 !

Pour la CGT Finances Publiques, ce « PAS en arrière » doit amorcer un vrai changement de direction !



TRANSPORTS TOULOUSAINS

Quand tarification solidaire rime avec rentabilité financière

FIN DE LA GRATUITE DANS LES TRANSPORTS POUR LES SENIORS ET LES HANDICAPES !



Le SMTC instaure depuis juillet la soi-disant « Tarification solidaire », qui n'a de solidaire que le nom puisqu'il s'agit d'une opération purement financière sur fond de racket des usagers les plus modestes. Outre le fait que les plus démunis devront payer le bus... Il faudra, depuis le 3 juillet dernier être TRES pauvre pour espérer une gratuité..., sans parler des retraités percevant des pensions modestes.

Cette attaque se produit alors que la CGT rappelle que les transports sont financés en partie par nos impôts et par le versement transport des entreprises, mais pour le SMTC, il n'y a pas de petit bénéfice !

Ces décisions pèseront énormément sur les conditions de travail des personnels des agences commerciales, lesquels voient leurs missions et leurs tâches s'aggraver sans aucune compensation. Alors que le taux de fraude est élevé, comment vont se comporter les usagers face à ces augmentations et ces remises en cause ?

C'est l'acquis social de la gratuité qui est remis en cause alors qu'au contraire, il faudrait la gratuité

totale pour tous ! C'est ce que revendique la CGT car la gratuité est possible financièrement, elle est juste socialement et écologiquement !

La CGT a été et sera de tous les combats contre la privatisation des transports publics toulousains.

Après d'âpres démarches et luttes des personnels et plus largement des usagers, les élus du SMTC votaient, le 17 novembre 2005, la mise en place d'une régie publique à Toulouse (12 voix pour la Régie; 9 pour le privé et 1 vote blanc). Douze années plus tard, avec un Contrat de service public signé pour 5 ans uniquement entre Tisséo et le SMTC, et avec notamment l'article 74 stipulant qu'à tout moment le donneur d'ordre peut mettre un terme au contrat, on peut nourrir certaines interrogations sur le devenir du service public. Ces interrogations sont à rapprocher du débat sur la ligne 3 du métro et son financement.

Sans oublier que le syndicat CGT de TISSEO a bien mis en exergue l'état actuel de la privatisation de 10 nouvelles lignes après les 17 premières, ainsi que 24 lignes scolaires et les 9 TANTAM du Muretain. Ainsi la sous-traitance est passée de 13 % à 15 % de l'exploitation Bus-métro-tramway à 21 %. Ces marchés attribués à des entreprises lowcost, adeptes du dumping social, économisent sur la masse salariale, baissent les coûts de maintenance et d'exploitation en agissant :

- sur l'entretien du matériel, sa propreté et son non remplacement en cas de panne
- sur les conditions de transport, les règles de sécurité et les conditions de parkings des véhicules (sur des terrains vagues).

La CGT n'opposera jamais les salariés du public et du privé. Elle agit au contraire, pour aider tous les salariés à tirer les acquis sociaux vers le haut ainsi que les conditions de sécurité des usagers et leurs conditions de travail. Elle agit pour le maintien du service public des transports urbains.

PARKING PAYANT À PURPAN

La honte !

POUR LE MAINTIEN DE LA GRATUITÉ

Depuis le mois de novembre dernier, les parkings de l'hôpital Purpan sont devenus payants.

Pour faire face aux problèmes de stationnement provoqués par plusieurs dysfonctionnements constatés sur l'hôpital, le CHU de Toulouse a réaménagé les parkings au sein du site de Purpan. Action que nous saluons.

Malheureusement, pour éliminer les situations de mésusages de quelques personnes le directeur du CHU a décidé de faire payer le stationnement à l'ensemble des usager-e-s du CHU de Toulouse. Malgré la tentative du Comité de Défense de l'Hôpital Public, d'Act Up Sud-ouest, de la CGT

santé et de Sud santé-sociaux, de trouver une solution alternative au paiement et d'éviter que les usager-e-s de l'hôpital ne payent un service qu'ils/elles financent déjà par la cotisation sociale le directeur du CHU a fermé toute discussion et maintient sa position que le paiement des parkings permettra de régler les problèmes de stationnement sur le site de l'hôpital Purpan.



LES FOSSOYEURS DE LA SECU

Les affaires très lucratives de l'industrie pharmaceutique

Notre système de santé est au bord de la rupture, résultat de décennies de réformes où le dogme de l'équilibre financier est devenu l'arme absolue pour engager un démantèlement du secteur public. Service après service, lit après lit, les suppressions s'enchaînent dans les hôpitaux publics, l'objectif annoncé étant de réaliser des économies pour

répondre au dogme de l'équilibre. A entendre les discours dominants des experts et autres éditorialistes zélés, les françaises et les français se soignent au-dessus de leurs moyens. Notre pays ne pourrait plus consacrer autant de financements pour la santé, car résorber le trou de la Sécurité sociale est un impératif pour répondre aux exigences de Bruxelles.

LES FOSSOYEURS DE LA SECU

...suite...

Mais le discours bien rodé qu'on nous ressassé depuis fort longtemps tente de masquer une autre réalité : la santé est un marché très lucratif ! Tandis que l'on saigne le secteur public, le secteur privé se gave, les cliniques privées ne cessent de s'agrandir, les maisons de retraite gérées très souvent par des fonds de pension, bénéficient au maximum de "l'or gris" des tarifs très prohibitifs pratiqués aux pensionnaires, qui ne retrouvent pas toujours en retour la qualité de soins et le respect humain qui leur est dû. Mais une manne très fructueuse pour l'industrie pharmaceutique qui s'en délecte !

A part l'industrie du Tabac, aucune industrie n'est plus profitable.

Dénoncer ce scandale constitue d'ailleurs un tabou. Tout est mis en œuvre pour taire ces agissements. Ainsi, en juin 2016, « Médecins du monde » lançait une campagne pour dénoncer les prix révoltants des médicaments. Mais, devant faire face aux refus des médias de la publicité de louer des panneaux publicitaires pour y apposer ses affiches, « Médecins du monde » a dû se contenter d'une campagne sur internet.

En mettant radicalement en cause les marges de profits dégagées par l'industrie pharmaceutique : 1 milliard d'€ de bénéfices pour l'hépatite C ; pour une leucémie, c'est en moyenne 20 000 € de marge brute ; un cancer bien placé peut rapporter plus de 120 000 €, etc. « Médecins du monde » mettait le doigt sur un vrai scandale. La marge opérationnelle des trente premiers laboratoires mondiaux a été de 24,2 % en 2016, contre 21,6 % en 2013, selon Jean-Michel Peny, dirigeant du cabinet Smart Pharma Consulting. Les principaux laboratoires pharmaceutiques ont

publié leurs résultats annuels 2015 avec des chiffres faramineux à première vue. Le top 5 des industries pharmaceutiques dans le monde a enregistré plus de 200 milliards d'€ de revenus en 2015, et plus de 47 milliards d'€ de bénéfices.

En France, malgré des investissements en baisse et des suppressions de postes, les « big pharmas françaises » se portent bien. Symbole de cette situation Sanofi, en 2016, enregistrerait une hausse de son bénéfice net de près de 10 %, soit 4,7 milliards d'€, pour un chiffre d'affaires de 33,8 milliards d'€.

Pour justifier de telles marges, l'industrie pharmaceutique ne manque pas d'arguments : il y a le coût en terme de recherche et de développement qui représenteraient environ 20 % du chiffre d'affaires des laboratoires ; la production, 15 % ; les coûts commerciaux, 30 % ; les frais généraux, 10 %. Autre argument, la nécessité de rémunérer le risque pris par leurs actionnaires, un argument qui a quand même du mal à convaincre, car les faillites dans le secteur pharmaceutique sont rarissimes. En réalité, les grands groupes pharmaceutiques sont les grands gagnants du trou de la Sécurité sociale !

Les chiffres sont éloquentes. En 2015, les dépenses de médicaments en France représentaient 28 milliards d'€, dont 25,6 milliards d'€ remboursables. Et le remboursement par l'Assurance maladie représentait 20,5 milliards d'€.

Cette situation interpelle nombre de nos concitoyens et renforce l'exigence portée par de nombreuses forces démocratiques d'un véritable pôle public du médicament, seule mesure à même de faire prévaloir l'intérêt général sur celui des actionnaires.

SORTIE ANNUELLE

section des retraités et de l'association
les Amis de l'Imprimerie et de Job

ILS SONT PARTIS À L'ASSAUT DE LA CITADELLE

Le jeudi 9 mars 2017, dès 6 heures du matin, vingt-cinq seniors pleins d'entrain ont pris la route, en car évidemment, pour une randonnée dans les Pyrénées Cerdagne. Après une halte aux Forges des Pyrénées, à Montgaillard, pour une pause petit-déjeuner copieuse, grâce à Christiane et Monique, nous rejoignons Font-Romeu et la visite guidée du four solaire d'Odeillo, sous un beau soleil printanier et un splendide paysage. Les estomacs criant famine, nous prenons notre déjeuner au restaurant Dagobert, à Mont-Louis, établissement de renom, mais au repas très loin de son image de marque et sa réputation, à la grande déception des convives. Dommage ! D'une allure légère, et pour cause, nous poursuivons notre périple avec la visite, et non la prise comme on aurait pu le croire de prime abord, de la citadelle de Mont-Louis, fleuron architectural de cette cité classée au patrimoine de l'Unesco, mondialement connue pour ses fortifications édifiées par Vauban. Puis, direction la gare SNCF de Mont-Louis pour le célèbre voyage à bord, pas du TGV, ne rêvons pas, mais de la ligne "Train Jaune". Voyage remarquable, avec la

traversée du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes et l'arrivée à Villefranche-de-Conflent, sans trop d'escarilles dans les yeux, où nous avons pu admirer et découvrir un magnifique site. Fourbus mais contents, le retour sur Toulouse s'est déroulé dans une bonne ambiance de groupe. Un grand merci aux organisateurs et aux conducteurs du car. En espérant nous retrouver tous entre amis avec le même plaisir pour le voyage de 2018 et une nouvelle escapade.

Jean-Pierre Germa.



Amicale des Retraités des Arts Graphiques (ARAG)

Séjour à Blanès

Les responsables de l'ARAG ont organisé, pour la quatrième année consécutive leur traditionnel séjour à Blanès, sur la Costa Brava, du dimanche 11 au samedi 17 juin 2017, à la satisfaction des soixante-trois participants. La chaleur caniculaire qui nous a accompagnés durant notre séjour n'a nullement altéré notre bonne humeur légendaire.

C'est ainsi que, dès le lundi, nous rejoignons la province de Gérone pour le village de Besalu et son riche patrimoine médiéval, ses rues aux façades de pierre et son pont romain du XII^e siècle.

Le mardi, départ pour une journée à Empouria-brava et une promenade en bateau sur la plus grande marina d'Europe, sillonnée de 24 kilomètres de canaux et le magnifique port intérieur de cette «belle petite Venise espagnole». Cette matinée nous amène ensuite dans un beau restaurant de Figueras, «Le Sancho Pansa», pour un excellent repas de midi.

La visite guidée de l'après-midi, sous la conduite de la charmante Cristina, nous permet de parcourir les 2500 mètres de la ceinture extérieure de la forteresse San Ferran surplombant la ville, à bord de véhicules 4x4, pour admirer l'ouvrage de ces murs de pierre protégés par un profond fossé.

Mercredi après-midi, nous effectuons la visite du centre historique de la ville de Mataro et sa magnifique basilique Santa Maria, construction monumentale du XVII^e siècle.

Le jeudi, toujours guidés par Cristina, visite du monastère San Cugat, édifié il y a plus de mille deux cents ans, son église du XII^e siècle renfermant un beau rétable de tous les saints du monastère. Vendredi matin, direction Vilasar pour la visite du marché aux fleurs, ses trois cents stands de plantes et fleurs ornementales. Retour à Blanès pour le repas de midi, avant un après-midi, pour les plus courageux, à la bodega «El Peratge», à Lloret de Mar, où l'on a pu, comme chaque année, déguster et acheter les meilleurs produits et excellents crus proposés par l'établissement.

Un sympathique apéritif offert par Manuel, agrémenté du "A la..." traditionnel, termine cette agréable journée, avant le dernier repas du soir de notre séjour et le succulent gâteau offert par la maison.

Le samedi, après le repas de midi, retour vers Toulouse, dans une ambiance de bon aloi et le plaisir de se retrouver entre amis en 2018.

Durant cet agréable séjour, une pensée amicale est allée vers nos amis retraités malades, hospitalisés ou en maison de retraite, qui n'ont pu se joindre à nous cette année et à qui nous souhaitons un complet rétablissement, en espérant les retrouver très bientôt parmi nous.



SORTIES

Amicale des Retraités des Arts Graphiques (ARAG)

Salles-sur-Cérou : Ferme animalière de Bellevue

Le jeudi 28 septembre 2017, par une belle journée, cinquante et une personnes ont participé à la sortie automnale dans le Tarn, à Salles-sur-Cérou, pour une visite de la Ferme animalière de Bellevue. Après une très intéressante visite à nos amis les bêtes, nous sommes passés à table pour faire un honneur mérité au fameux cochon à la broche, dont chacun a encore le goût à la bouche, ainsi que la confiture pomme-carotte accompagnée d'un fromage du pays que chacun a fort apprécié. La journée s'est terminée par une promenade à Cordes-sur-Ciel, afin de digérer cet excellent repas.

**Le prochain voyage à Blanès
est programmé du dimanche 10 au
samedi 16 juin 2018.**

José Gonzalez.

Chères/chers adhérentes/adhérents,

Les membres du bureau vous remercient pour votre discipline lors du déroulement des visites, votre cordiale amitié, vous présentent, ainsi qu'à vos proches, leurs vœux les meilleurs pour 2018, une bonne santé et une paisible retraite. Nous tenons une permanence tous les premier et troisième mardis du mois, de 9 heures à 12 heures, salle 110 (avec ascenseur), à la Bourse du travail de Toulouse, 19, place Saint-Sernin 31000, où nous restons à la disposition des allocataires CARPILIG de l'ANDFS, pour les conseiller et les aider dans leurs démarches.

Bonne et heureuse année 2018.

** Les cartes d'adhérents sont renouvelables au 1er juillet de chaque année.*



NOUS LES RETRAITÉS,

c'est aussi en territoire que l'on peut et doit agir !

LES RETRAITÉS SONT DE PLUS EN PLUS NOMBREUX ET VIVENT PLUS LONGTEMPS.

Gouvernement et Medef veulent en tirer argument pour tirer vers le bas leurs avantages sociaux. Lutter en retraite devient donc une évidence et une nécessité !

La démarche revendicative doit être spécifique aux retraités mais aussi solidaire avec les actifs et sans-emploi.

Si le contact et l'activité avec son syndicat d'entreprise doit demeurer, il convient aussi d'enrichir cette démarche revendicative professionnelle par une action avec tous les retraités quelle que soit leur ancienne profession dans les territoires. Cela est également vrai aux plans national et international.



Agir dans les territoires ?

Par les lois de décentralisation successives, communes, communautés de communes ou d'agglomérations, départements régions ont hérité de compétences nouvelles parmi lesquelles certaines touchent aux besoins des retraités. Par exemple :

- Commune : action sociale transport, logement...
- Département : Santé, action sociale, autonomie, dépendance...
- Région : transport, santé, etc.

Des évidences s'imposent :

- 1- Construire des revendications diversifiées sur des territoires Diversifiés.
- 2- Rassembler tous les retraités pour agir ensemble.
- 3- Participer activement les lieux de dialogue social territorial (Coderpa, Cesr, Clic, etc.)
- 4- Adapter la vie syndicale de la CGT-Retraité à ces réalités



Tourisme Loisirs Culture MIDI-PYRÉNÉES

réseau ANCAV-TT

- Une association de Tourisme de proximité À VOTRE ÉCOUTE
- La mutualisation des activités pour un PRIX ADAPTE
- Des vacances de qualité pour tous, AU JUSTE PRIX (Locations, villages vacances)
- Des vacances en famille et en groupe
- Des vacances adaptées à vos envies et vos besoins : UNE AUTRE FAÇON DE VOYAGER
- Un service billetterie À TARIFS PRÉFÉRENTIELS
- Un tourisme à taille humaine, privilégiant les acteurs issus de l'économie sociale et solidaire locale
- TARIFS COLLECTIVITÉS Locations, villages vacances
- réduction JUSQU'À 40 % sur les forfaits ski dans les Pyrénées, les Alpes, le Jura...
- Cinéma, concerts, parcs de loisirs, musées en Midi-Pyrénées À TARIFS RÉDUITS
- Une assurance sports et loisirs INCLUSE DANS L'ADHÉSION

www.tlcmp.fr
Tél. 0561298329

Camping Le Navarre

à VIAS-PLAGE (HÉRAULT)

www.campingenavarre.org

78 mobile homes

Le Navarre CAMPING ★★★

acas
Association pour la coordination des activités sociales et culturelles des travailleurs des industries du livre, du papier et de la communication

L'action de l'ACAS est soutenue par la **filpac cgt**
Le livre, le papier et la communication